

# Ordre des Avocats Schwyzois

(Section de la Fédération Suisse des Avocats)

## PROCURATION

Par la présente, le/la soussigné/(é):

donne procuration aux avocats de Schmidhäusler Rechtsanwälte AG

- **Rechtsanwalt lic. iur. Guido Schmidhäusler**
- **Rechtsanwalt lic. iur. Lukas Bosshard**  
**Mosenstrasse 46, 8854 Galgenen**

membres de l'association des avocats schwyzois

avec faculté de substitution, de la représenter

en matière de :

concernant :

La procuration inclut en particulier : Représentation extrajudiciaire, représentation devant tous les tribunaux, autorités administratives et tribunaux arbitraux, conclusion de conventions de règlement et de contrats d'arbitrage, introduction de recours, remise de déclarations de distance, conclusion de transactions, exécution de jugements et de transactions conclues, réception et remise de titres, paiements et autres objets litigieux, augmentation et exécution des poursuites pour dettes, y compris le dépôt de la réquisition de faillite, représentation dans les affaires de succession et lors d'actes authentiques et d'opérations de registre foncier, représentation dans les affaires pénales, en particulier dépôt et retrait de plaintes et de demandes pénales.

Sous réserve de dispositions procédurales divergentes, la présente procuration ne s'éteint pas au décès, à la déclaration d'absence, à la perte de l'exercice des droits civils ou à la faillite du mandant.

Le mandant s'engage, dans tous les cas, à payer les honoraires convenus ou, si aucun honoraire n'a été expressément convenu, les honoraires habituels et à rembourser les frais du mandataire. Les éventuelles indemnités des parties et les sommes allouées en cas de litige jusqu'à concurrence de la note d'honoraires sont cédées au mandataire.

Le mandataire a le droit de détruire les dossiers manuels après l'expiration d'un délai de dix ans à compter du règlement de l'affaire, sans demande préalable.

Pour le règlement des litiges découlant de ce rapport de mandat, le mandant reconnaît les tribunaux du siège de Schmidhäusler Rechtsanwälte AG comme compétents et le droit suisse comme applicable.

Ainsi fait à:

le

Le client:

.....